



UFR DROIT, ADMINISTRATION
ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
& ADMINISTRATION PUBLIQUE

UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

MASTER

DROIT DES LIBERTÉS





La formation, alliant le droit public et le droit privé (droit pénal), le droit interne, les droits européens et le droit international, permet de former des juristes polycompétents, à même d'intervenir dans l'ensemble des contentieux liés aux libertés. Les diplômés peuvent porter des contentieux tant devant les juridictions judiciaires qu'administratives, mais également devant les juridictions internationales. Cette polyvalence fait toute l'originalité et la force du Master de Caen, en formant des experts qui ne seront pas enfermés dans une spécialisation trop pointue mais permettront de faire preuve de cette souplesse recherchée par nombre de secteurs en lien avec les libertés.



CONDITIONS D'ACCÈS

Accès non sélectif

Niveau de recrutement : Bac+3

Licence conseillée : Droit

Conditions particulières : conditions d'accès en 2^e année : accès sélectif avec capacité d'accueil. Modalités de sélection : examen sur dossier (qualité du cursus antérieur, motivation(s) et CV).

Les étudiants devront, afin de pouvoir accéder en M2, avoir validé intégralement le M1 Droit des libertés. Pour les étudiants venant d'autres parcours de droit, compétences qui doivent être ou en voie d'être maîtrisées : droit des libertés (aspects théoriques et matériels), droit international, droit international des droits de l'homme, droit de l'Union européenne, droit pénal, procédure pénale, contentieux administratif, contentieux constitutionnel, droit des étrangers.

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

MASTER 1

- Droit international et européen des droits de l'homme (avec TD)
- Droit international approfondi (avec TD)
- Droit matériel des libertés fondamentales (avec TD)
- Contentieux constitutionnel (avec TD)
- Droit des étrangers
- Procédure pénale
- Politiques de l'Union européenne
- Droit matériel de l'Union européenne

LIEU DE FORMATION

Caen · campus 1

MASTER 2

- Protection interne des droits et libertés (droit français) : contentieux constitutionnel, procédure pénale, contentieux administratif, droit des mineurs, droit des étrangers
- Protection européenne des droits et libertés : droits et procédure de la Convention européenne des droits de l'homme, droits et libertés dans l'Union européenne, droits sociaux en Europe
- Protection internationale des droits et libertés : mécanismes universels et régionaux de protection des droits de l'homme, droit international humanitaire, droit international pénal, droit des réfugiés

POURSUITE D'ÉTUDES

Possibilité de poursuite en Doctorat

COMPÉTENCES ACQUISES

La formation vise à former des juristes compétents et polyvalents dans le domaine des droits fondamentaux : capacité d'analyse et de résolution des différents problèmes juridiques liés aux droits de l'homme, construction de dossiers contentieux, délivrance d'expertise juridique. Par le caractère complet de leur formation, les étudiants ont vocation à travailler tant dans un cadre interne français qu'à l'étranger.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Métiers du contentieux : rapporteurs en juridiction (CNDA), avocats, magistrats...
- Secteur public : chargés de mission dans des Ministères, fonctionnaires et contractuels des Préfectures ou des collectivités territoriales, OFPRA, PPJ...
- Secteur privé associatif : ONG nationales et internationales, en France ou à l'étranger
- Organisations internationales : Conseil de l'Europe, Union européenne, Nations Unies, Comité international de la Croix Rouge

RENSEIGNEMENTS

adresse Université de Caen Normandie
UFR de Droit, administration économique et sociale
& administration publique
Esplanade de la Paix · CS 14032 · 14032 Caen Cedex 5

formation 02 31 56 53 96 · christine.rioty@unicaen.fr
02 31 56 52 55
catherine-amelie.chassin@unicaen.fr · agnes.cerf@unicaen.fr

scolarité scolarite.droit@unicaen.fr

formation continue
droit.imda@unicaen.fr

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS
SUR NOTRE SITE INTERNET

UNICAEN | OCT. 2018



Normandie Université

